



ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef
Louise P.-Pilon
rédactrices
Eliane Pelletier
Thérèse Nadeau
Marcelle B.-Dalpé
Rita Villeneuve
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATEURS

Père Paul-Emile Charland
Francyne Lessard
Pauline Normand
Lise Houle
Monique Bouchard
Gilberte Girard
Léonne Rousseau
Lise Paquette

photos

Jacques Jobin

illustrations

Francyne Lessard
Louise Bouchard

PAGE COUVERTURE

RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

Abonnement

1 an (10 numéros) \$5,00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale à Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'imprimerie de la Rive Sud Liée

publication de
l'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6
Tél.: 866-1813

L'Association féminine d'éducation et
d'action sociale pourra autoriser la
reproduction des articles si on lui en fait
la demande.



Editorial / Père Paul-Emile Charland	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Francyne Lessard (colloques municipaux)	4
Bouquin / Eliane Pelletier, Francine Richard	5
Courrier /	6
En vrac / Louise Picard-Pilon	7
Consommation / Marcelle B.-Dalpé	17
Jeu / Eliane Pelletier	17
Aller-retour / Louise Picard-Pilon, Lise Houle	18
la pornographie et la pollution de l'eau Lise Houle	8
histoire du savon Monique Bouchard	11
il n'est pas bon que l'homme soit seul Gilberte Girard	13
andrée Eliane Pelletier	14
une addition qui soustrait Léonne Rousseau	15
L'aféas... pourquoi donc? Lise Paquette	16

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.



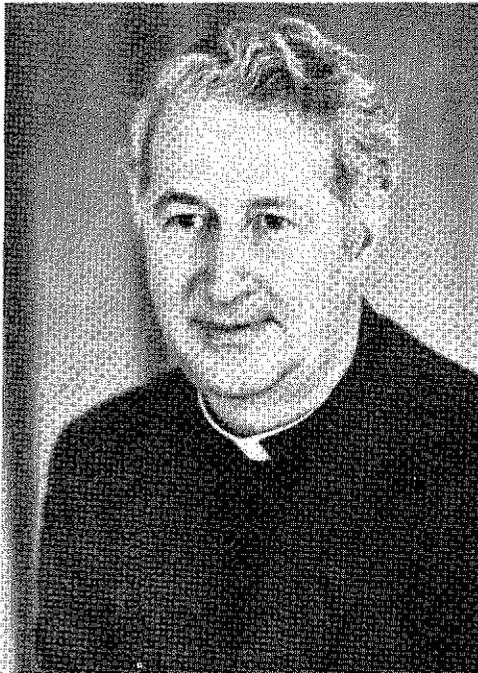
AVIS AUX COLLECTEURS/ALISES

Le 4 mars dernier, les Postes canadiennes ont émis quatre (4) timbres consacrés à des femmes canadiennes. Il s'agit de Mmes Henriette Edwards, Louise McKinney, Idola Saint-Jean et Emily Stowe.

Ces femmes nées au 19e siècle se sont battues chacune à sa manière, dans un domaine particulier, pour faire avancer la cause des femmes.

RESSUSCITER JÉSUS CHRIST

Par Paul-Emile Charland



Christ est vivant! C'est par ces mots que nos frères et soeurs des Églises d'Orient se saluent en ce matin de Pâques. Ils prolongent ainsi à travers les âges le cri d'émerveillement des femmes au tombeau. Christ est vivant! sont-elles allées annoncer aux apôtres qui n'osaient pas y croire.

Ceux qui avaient mis Jésus à mort pensaient bien en avoir fini avec lui. Ils pensaient en avoir fini avec l'espoir que Jésus avait soulevé chez les pauvres, les pécheurs, et tous les méprisés de la société. Mais voilà que cet espoir refusait de mourir. Voilà qu'il reprenait vie ce matin-là, grâce surtout aux femmes que Jésus avait libérées des conditions d'infériorité et de culpabilité dans lesquelles les avait réduites la société religieuse et civile de son temps. Marie-Madeleine et les autres.

Et cet espoir que Jésus avait soulevé se répandit comme une contagion dans les milieux les plus pauvres de l'empire romain: les esclaves, les prostituées, les petites gens. On se rappelait qu'il avait dit qu'ils seraient les premiers dans le royaume de Dieu. Et cet espoir qu'avait fait naître Jésus se mit à transformer la société.

Jésus avait commencé à libérer les hommes et les femmes de son village et des villages voisins, et cela s'était su jusqu'en ville, jusqu'à Jérusalem. Il était devenu un danger public: "Ce qu'il dit là est trop fort, nous ne pouvons le supporter". Et on a voulu se débarrasser de lui, espérant que cette affaire serait classée.

Mais le projet que Jésus avait commencé à réaliser ne pouvait mourir avec lui. Ses disciples l'ont ressuscité, au risque de leur vie: "Nous ne pouvons pas ne pas parler", répondirent-ils à ceux qui voulaient les faire taire. Ils ont ressuscité Jésus-Christ.

Nous ne sommes peut-être pas habitués à entendre cette expression. Mais il reste vrai que Jésus ne peut pas ressusciter sans nous, sans que nous reprenions à notre compte son projet de libération. Quand quelqu'un meurt, on peut le laisser mourir définitivement, comme une affaire classée; mais on peut aussi le ressusciter, le faire revivre, si on croit en lui.

Vous ressuscitez Jésus-Christ quand vous réclamez plus de justice pour les petits, quand vous travaillez à faire disparaître les discriminations de toutes sortes. L'enseignement social que l'Église tire de l'Évangile n'a pas d'autre but que de ressusciter le projet de Jésus dans la société d'aujourd'hui. C'est pourquoi il n'est pas exagéré de dire que vous ressuscitez Jésus-Christ quand vous vous en inspirez.

PAQUES

Par Eliane Pelletier

On dit que c'est le fait de personnes vieillissantes de se rappeler des souvenirs d'enfance, de parler du passé comme d'une époque dorée. Alors, je vieillis!

Jadis, le déroulement des jours et des mois de nos vies d'enfants était balisé par des temps forts qui correspondaient à des fêtes ou des événements religieux. Il y avait bien la Toussaint, l'Ascension, la confirmation, l'Immaculée-Conception qui ponctuaient le temps et qui avaient l'avantage non négligeable d'amener un congé, mais l'année était partagée entre deux grands pôles d'attraction chargés de joie et de piété: Noël et Pâques. Noël, c'était la fête des joies intimes: réunions de famille, échange de cadeaux. Pâques c'était plus que la Résurrection, c'était la fête qui déborde le dimanche et qui ressort partout.

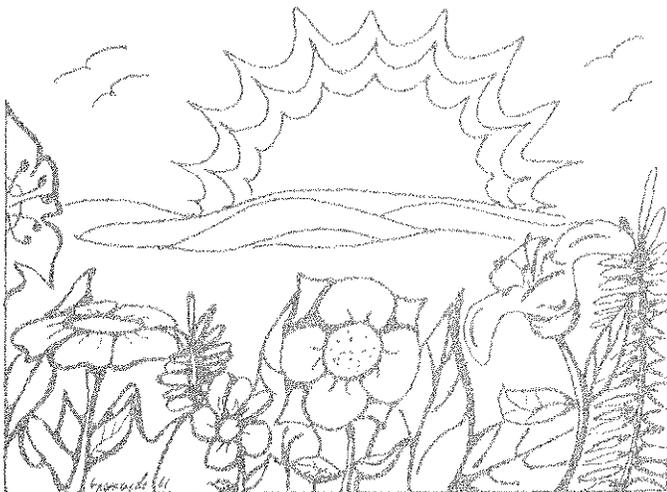
Pâques c'était d'abord les cérémonies des jours saints qui, chez-nous, revêtaient un faste et un éclat sans pareils parce que l'évêque officiait.

C'était le grand déploiement du Jeudi, le silence un peu inquiétant du Vendredi interrompu seulement le Samedi alors que les cloches revenaient de Rome, au moment de l'Angélus.

Pâques, c'était aussi la moiteur sucrée de la cabane où mon père, véritable alchimiste, transformait de l'eau en sirop doré ou mieux, en sucre doux et onctueux, c'était le grand cri rauque des corneilles qui, dans le bois encore silencieux, prenait des allures de chant mélodieux.

Pâques, c'était la promesse du renouveau, c'était la débâcle où une force gigantesque arrachait les glaces dans de grands craquements, c'était le soleil libérateur.

Pâques, c'était le triomphe, l'éclatement, l'explosion de vie, c'était la fête exaltante qui nous prenait tout entier, la fête qui semblait faire chavirer le monde.



COLLOQUES MUNICIPAUX: LA FEMME ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Par Francyne Lessard

"Avril, coeur fragile..." Que c'est beau et romantique, ça fait rêver. Oui, mais rêver c'est pas très bon pour le souffle et si, comme le dit l'adage, vous avez le coeur fragile, il serait peut-être temps de vous mettre en forme pour l'été. Vous savez, cette saison chaude où les maillots de bain laissent voir tout le relâchement de votre personne.

Se mettre en forme, diront certaines, ce n'est pas si facile que ça!

Moi, je vous réponds qu'au contraire, atteindre et conserver une bonne condition physique durant toute sa vie est un jeu d'enfant. Le seul obstacle vraiment difficile à franchir c'est l'éducation reçue, pleine de préjugés et de fausses vérités sur le corps des femmes.

Nous sommes toutes constituées pour bouger et nous mouvoir. Il ne devrait pas y avoir de raison d'être inactives. Même si notre mode de vie nous pousse graduellement vers la sédentarité, nous pouvons toujours trouver des activités compensatoires.

Le premier pas à faire est de se convaincre que l'activité physique contribue directement au maintien d'une bonne santé générale, autant physique que mentale. Après avoir bien intégré cette idée, la pratique devient vite une habitude de vie.

Il est difficile de décrire par des mots les sensations éprouvées lorsqu'on est en pleine forme. Seule votre expérience personnelle pourra vous le faire comprendre. Vous vous apercevrez assez vite des changements physiques. À la longue, vos journées de travail vous sembleront moins épuisantes et vous aurez plus d'entrain. Vous serez aussi moins tendues et vous dormirez mieux.

Comment arriver à tout ça?

Vous recevrez bientôt, si ce n'est déjà fait, une brochure spécialement conçue pour vous donner des "petits trucs faciles de mise en forme". Vous y trouverez plusieurs façons d'activer votre corps sans déranger votre horaire ou ruiner votre budget.

Cet opusculé, facile à lire et illustré, vous permettra de vous familiariser avec la question de l'activité physique et des femmes avant de participer, au mois de mai au colloque organisé par votre cercle ou à la réunion mensuelle traitant du sujet.

Comme vous le savez déjà, c'est durant le mois prochain que se tiendront la majorité des colloques municipaux sur la femme et l'activité physique. N'hésitez pas à y participer. Ils sont une occasion presque unique de faire entendre vos opinions et vos commentaires sur le sujet. Plus vous serez en grand nombre, mieux vous pourrez vous organiser pour pratiquer des activités physiques et plus vous pourrez faire respecter vos recommandations sur le sujet.

Notez bien que vous trouverez aussi dans la revue de mai deux articles qui vous seront d'une grande utilité pour aborder le sujet de la condition physique durant les ateliers de votre colloque.

Si vous avez besoin de plus de renseignements, vous pouvez écrire ou téléphoner au Secrétariat général de l'AFEAS à Montréal (même adresse que la revue). Malheureusement, au moment où vous me lisez, je ne suis plus sur les lieux, mon travail de recherche et de rédaction étant terminé. D'autres personnes pourront quand même répondre adéquatement à vos questions.

Note: détails supplémentaires sur les colloques dans les revues de janvier, février et mars 1981.

C'ÉTAIT LE PRINTEMPS

Par Eliane Pelletier

Jean Provencher est historien de formation et de métier, il a donc l'habitude de fureter dans le passé. Conjointement avec Johanne Blanchet qui a agi comme chercheuse, il vient de publier aux éditions Boréal Express "C'était le printemps". Ce volume est le premier d'une série de quatre qui retraceront les activités de nos ancêtres, selon les saisons.

Après avoir situé physiquement le pays: climat, agglomérations, types d'habitations, mobilier, cheptel, Jean Provencher fait défiler devant nous la vie de nos aïeux: travaux de femmes, travaux d'hommes; traditions, cérémonies et rites. Avec précision, avec tendresse, l'auteur relate le XIXe siècle du Québec rural, de la débâcle à la plénitude de juin. Certaines cérémonies, certaines habitudes sont déjà sorties de nos mémoires. Qui se souvient de la cueillette de l'eau de Pâques? qui sait ce qu'était la plantation du maïs?

Peut-être, Provencher se laisse-t-il trop attendrir et sa relation devient idyllique; nulle part on ne sent l'âpreté de la vie, l'ingratitude du pays. Tout est enveloppé de l'aura du "bon vieux temps".

Le livre est attrayant, les photos, gravures et dessins sont abondants et fort beaux, l'insertion d'encarts permet des explications plus élaborées. Une lecture facile, fascinante, nous retrempe, nous relie à nos racines.

Jean Provencher, Johanne Blanchet, C'était le printemps. Éditions Boréal Express, Montréal 1980, 236 p. \$17.95

UNE SOCIÉTÉ À LA MESURE DE L'HOMME

(Small is beautiful)

Par Francine Richard

Aujourd'hui je vous présente un livre au contenu dense qui invite à une réflexion profonde sur notre société. L'auteur, E.F. Schumacher, économiste britannique réputé, a écrit ce livre alors qu'il était dans la soixantaine et qu'il avait servi son pays pendant vingt ans comme conseiller économique. C'est un humaniste qui donne priorité à l'homme avant de la donner à ses sous.

Ce livre est un long raisonnement très logique et structuré qui nous amène à remettre en question des faits très importants de notre société: l'environnement, l'économie, le travail, l'éducation, le socialisme, le capitalisme, le gigantisme des villes et structures, la vie agricole, la nature humaine et tout ce qui l'entoure quoi! Ce raisonnement est mené de main de maître où l'intelligence et l'expérience vont de pair.

Toujours dans un profond respect de la nature de l'homme, l'auteur fait une recherche honnête de la vérité

dans notre société moderne, ce qui débouche sur une vision métaphysique de la nature humaine. Et il conclut: "Respectons-la ainsi. Le gigantisme n'est pas nécessairement bon pour elle".

Les réflexions de l'auteur remuent la poussière accumulée sur les structures de base de notre société moderne. Et c'est bon d'épousseter.

Il y a une lacune à ce livre cependant; j'aurais aimé plus d'exemples concrets pour faire comprendre les avancés de l'auteur. Parfois ça m'aurait aidée à mieux saisir le raisonnement de l'auteur.

"Small is beautiful" entre dans la sphère de notre priorité AFEAS pour cette année: l'environnement. Il est une bonne source de réflexion.

E.F. Schumacher, Small is beautiful. Une société à la mesure de l'homme. Contretemps, Le Seuil, 307 pages, \$6.95

EN MARCHE VERS NOTRE CONGRÈS D'ORIENTATION

LA CONDITION FÉMININE

Par Pauline Normand

Nous parlerons beaucoup de la condition féminine lors de notre congrès d'orientation. Pourquoi?

Mais parce que la promotion de la condition féminine est le but premier de l'AFEAS!

Pour cette raison, il est essentiel de connaître la situation de la femme dans la société. Il est essentiel de continuer de promouvoir la condition féminine. Il est essentiel aussi de revendiquer les droits des femmes.

Pour réaliser ces objectifs, il faut avoir des moyens. L'AFEAS en a utilisé plusieurs depuis ses débuts. Sont-ils toujours efficaces, doit-on les modifier, voir les changer?

C'est pour nous donner des moyens à notre goût afin de réaliser les objectifs futurs de l'AFEAS que nous avons un dossier sur la condition féminine à étudier, analyser et à bâtir lors de ce congrès.

L'AFEAS continuera à parler de la condition féminine au lendemain du congrès d'orientation. Mais elle le fera à la manière que nous aurons choisie.

La condition féminine, sujet brûlant d'actualité d'hier, d'aujourd'hui et de demain à l'AFEAS •

Madame Pelletier,

Piquée par la curiosité, c'est toujours avec un vif intérêt que je lis votre billet dans Femmes d'Ici. Votre texte est souvent original ou, tout au moins, bien assaisonné. En plus de nous offrir un sujet à réflexion, il ajoute du coloris à notre revue.

Par votre billet de la revue de janvier 1981, vous m'avez fait réfléchir encore. D'abord, vous nous informez des recherches faites sur les réactions des hommes face à la vasectomie, à l'accouchement et au féminisme. Devant leurs réactions négatives, vous nous amenez à conclure que le sexe fort serait plus chez les femmes et le sexe faible chez les hommes.

C'est là où j'ai "décroché". Je me suis dit: "Le jour où nous ne parlerons plus de sexe fort ni de sexe faible, nous aurons fait un grand pas dans notre démarche sociale". Nous sommes égaux et complémentaires, si faibles ou forts que nous soyons. Hommes et femmes, nous sommes. C'est ce qui compte.

C'est par amour et estime pour mon mari, mon père, mes frères et mes fils, comme c'est par amour et estime pour ma mère, mes soeurs et mes filles que j'aimerais que les qualificatifs "fort" et "faible" soient oubliés quand on parle des sexes. Que mes fils et mes filles se respectent, c'est ce qui compte.

Avec beaucoup de respect pour votre intelligence et votre engagement social, Madame Pelletier, je vous salue.

Au plaisir de vous lire encore.

**Francine Richard
L'Avenir**

P.S. Si on a fait une recherche chez les hommes face à la vasectomie, pourquoi n'en ferions-nous pas une chez les femmes face à la ligature?

Chère compagne,

Je tiens à vous féliciter pour l'article dans la revue de janvier: "Le sillon AFEAS". Tout cet article invite vraiment à une réflexion profonde sur nos actions posées.

Tout d'abord, l'idée de l'étude est bien choisie; c'était le temps de faire le bilan de nos actions, de nous arrêter et de voir concrètement où on s'en va, si on ne veut pas faire des activités pour des activités.

En second lieu, je trouve que vous avez touché du doigt le "bobo" quand vous dites: "Souvent, j'ai l'impression que les sujets d'étude sont effleurés, les priorités d'action adoptées en vitesse"... Nous trouvons depuis quelques années que nous n'approfondissons pas assez, que nous n'avons pas le temps parfois de discuter le sujet suffisamment pour le comprendre à fond. Et si nous voulons que certaines études portent fruit et se concrétisent par une action, c'est le bloc éducation qui doit, entre les réunions, faire le travail de recherche, d'information, de rédaction, soit d'une lettre, soit d'une résolution; il faut revenir de nouveau devant les membres afin de vérifier si le texte rejoint bien l'esprit dans lequel la demande a été

proposée. Je suis convaincue que les cercles qui se contentent d'une heure à l'assemblée mensuelle n'avancent pas, car s'est insuffisant.

Et les priorités d'action? Comment concilier tout ça? Nous courons, car nous voulons être efficaces, mais c'est très difficile et ça demande beaucoup d'énergie. Toutes les actions proposées et tous les sujets sont importants. Mais parfois, nous nous sentons dépassées, enterrées parce que trop de choses sont à faire. Mais nous faisons notre possible, nous établissons des priorités; nous avons tout de même la certitude que nous faisons beaucoup pour améliorer notre milieu: l'assemblée de janvier nous l'a prouvé.

Je n'écris pas souvent, mais je veux que vous sachiez combien les dossiers nous sont indispensables; ils sont très bien faits et nous suggèrent des activités et des actions très précises.

Félicitations et merci à celles qui s'occupent de la revue et du dossier. Continuez ainsi, ne nous laissez pas seules.

**Micheline Monette
Cercle de Ferme-Neuve**

Madame,

Nous voudrions par la présente, vous exprimer notre satisfaction et vous féliciter pour le contenu de la revue "Femmes d'Ici". Les articles font preuve de recherche, de profondeur et de beaucoup de finesse.

Cependant, suite à l'étude sur l'environnement faite en novembre et décembre, nous avons relevé un point sur lequel nous n'étions pas d'accord: "réf: revue de décembre 80, p. 8 " On n'a plus le choix, il faut agir"). On y dit que le contrôle des naissances est "un des moyens que les gouvernements ont commencé à prendre pour empêcher que s'accroisse la dégradation de la terre, et ce à tout point de vue".

Nous éprouvons une curieuse sensation en entendant cet énoncé; en mettant côte à côte "naissance" et "dégradation", que les naissances soient contrôlées ou pas. En janvier, nous avons travaillé sur le sujet car nous avons jugé important d'en discuter, vu la réaction suscitée.

Nous avons admis que le contrôle des naissances peut améliorer la qualité de vie de nombreuses populations, mais que ce contrôle soit un choix individuel (suite à l'éducation de ces personnes), et ne soit pas imposé par des lois (respect de la liberté de tout individu).

Nous avons aussi admis que c'est par l'éducation, l'instruction et l'information de tous les peuples que les gouvernements réussiront à empêcher la dégradation de la terre, par le respect et non l'exploitation des hommes et des richesses de la terre. Ce sont les mentalités qui doivent changer pour que chacun ait sa place au soleil, protège son environnement et soit heureux.

Cette lettre a été acceptée à l'unanimité à la réunion du 18 février 1981, tenue à la salle paroissiale de Batiscan.

Je vous remercie d'en prendre connaissance.

Hélène Cloutier
Cercle de Batiscan

Par Louis Picard-Pilon

Le problème des "enfants-à-la-clé-au-cou":

Les "enfants-à-la-clé-au-cou", ce sont les enfants dont les parents travaillent et qui portent la clé du logis attachée au cou pour rentrer à la maison après l'école. Ils existent dans tous les pays du monde et sont source d'inquiétude pour les parents. En effet, à l'heure du dîner et à la sortie de l'école, ils sont laissés à eux-mêmes et traînent souvent dans la rue. Dans un quartier de Shanghai, le comité des résidents avec l'aide du comité des femmes a trouvé une solution intéressante. Les "femmes au foyer" et les retraités du quartier se sont d'abord attaqués au problème du dîner. Ils ont trouvé un local libre près de leur salle de réunion. Puis, les femmes ont demandé à la cantine du quartier d'apporter des repas chauds pour les écoliers, dans ce local. De cette façon, les enfants bénéficiaient de bons repas et d'une surveillance adéquate à l'heure du dîner. Plusieurs autres enfants ayant demandé de se joindre aux dîneurs du quartier, le groupe des femmes a rencontré les autorités de l'école et la cantine livre maintenant ses repas à l'école où les enfants restent sous la surveillance de leurs professeurs.

Le local étant redevenu libre, le comité des femmes a pensé en faire un genre de halte-garderie pour la période s'étendant de la fin des classes au retour des parents. Plusieurs instituteurs retirés se sont intéressés au projet et avec la collaboration des autres retraités, on a transformé le local en centre d'études et de jeux. Les professeurs aident les enfants dans leur travail scolaire et on a formé plusieurs équipes pour organiser des jeux et des activités pour les jeunes.

Ainsi, avec les ressources du milieu, on a rassuré les parents et intéressé les enfants qui maintenant ne traînent plus dans la rue.

Women of China, November 1980.

Les maisons communautaires

Dans plusieurs régions du Québec, on tente d'organiser des maisons communautaires. Il ne s'agit pas ici de maisons d'habitation mais, de locaux et bureaux regroupant plusieurs organismes. Dans ce domaine, il y a de tout: des échecs, des succès et des projets.

Les maisons communautaires supposent un regroupement d'organismes formant une corporation pouvant se porter acquéreur d'une ancienne école ou autre édifice du même type. Les organismes-membres occupent des locaux moyennant loyer et peuvent louer à d'autres groupes les espaces supplémentaires, car il faut assurer un revenu. Pour rentabiliser la nouvelle corporation et assurer la survie de la maison communautaire, il semble qu'il serait bon de centraliser certains services: téléphoniste, réception, etc... On se heurte alors à l'individualisme des associations et lorsque les réticences ne sont pas vaincues, on se retrouve

avec des problèmes financiers qui peuvent conduire à la faillite de la maison et des organismes.

Cependant, l'expérience est intéressante car une solidarité nouvelle s'y développe peu à peu.

Synthèse, vol. 2, no 2, novembre 1980

La FUF et la pornographie

La Fédération des Unions de Familles (FUF) passe à l'action contre la pornographie. Dans le but d'aider ses membres dans leur action contre la vente et l'étalage du matériel pornographique, la FUF a préparé un Cahier Information-Action comportant des outils en vue de démarches locales auprès des établissements concernés.

OCS Nouvelles, vol. 11, numéro 1, 19 janvier 1981.

La publicité - Les jouets - Les enfants

Entrée en vigueur en mai 1980, la loi du Québec sur la publicité destinée aux enfants est contestée par des fabricants de jouets et des agences de publicité. Le Québec est la seule province qui a légiféré sur cette question. Par ailleurs, en France, la Régie française de publicité (RFP) impose des limites à la publicité pour les jouets à la télévision. Ces limites portent à la fois sur les budgets des fabricants pour cette publicité et sur le nombre de "spots jouets" - pas plus de 4 sur le même écran - durant la période des fêtes de fin d'année.

OCS Nouvelles, vol. 11, numéro 1, 19 janvier 1981.

Recensement de la population

L'honorable Jean-Jacques Biais, ministre responsable de Statistiques Canada, annonçait récemment la tenue du recensement de la population pour le 3 juin 1981. Les chiffres recueillis par le Recensement du Canada permettent de mesurer l'évolution économique et sociale des Canadiens et revêtent par le fait même une importance capitale.

Les services publics: santé - police - incendie - enseignement - transports publics - etc., sont planifiés à partir de ces données. Les entreprises commerciales ont recours aux statistiques pour choisir de nouveaux emplacements, pour étudier de nouveaux marchés et pour élaborer leurs politiques de main-d'oeuvre. Les organismes privés puisent aussi abondamment dans les chiffres fournis par le recensement pour faire des recherches et établir des programmes d'action.

Par le biais de tous ces services et organismes, les données recueillies par le prochain recensement auront des répercussions dans la vie de chaque citoyen, au cours de la prochaine décennie. Il est donc très important que tous les citoyens participent à ce recensement.

Statistiques Canada, 2 janvier 1981.

pornographie et pollution de l'air

OU EN SOMMES-NOUS?

Par Lise Houle

À son dernier congrès annuel, l'AFEAS adoptait deux priorités d'action à mener au cours de l'année par ses 35,000 membres. Dès le mois d'octobre, avec l'aide du Dossier priorités-actions, vous vous êtes sensibilisées à ces deux problèmes et avez entrepris dans votre milieu des actions concrètes. Voici maintenant le temps de faire le point.

PORNOGRAPHIE

Depuis deux ans, l'AFEAS a comme priorités d'action la pornographie. J'imagine que dans votre cercle, certaines actions ont été posées telles: visites au dépanneur du coin, chez l'épicier, lettre au ministre de la Justice ou au député, discussions ou rencontres avec d'autres femmes ou organismes sociaux masculins, etc.,.

Qu'importé le genre d'actions posées, je suis curieuse de savoir quelle attitude vous avez maintenant devant les différentes facettes de la pornographie. Que ressentez-vous? De la révolte ou de la gêne, de la répugnance ou tout simplement de l'indifférence?

Quel comportement adoptez-vous? Vous êtes-vous impliquées dans les actions de votre cercle? Êtes-vous allées chez l'épicier? Avez-vous fait quelque chose de tangible pour contrer le phénomène de la pornographie ou êtes-vous tranquillement restées dans votre coin en vous disant que cela ne vous regardait en aucune façon.

LES FORÊTS, LE DÉPANNEUR ET L'ÉPICIER

Peut-être avez-vous l'impression que votre petite municipalité est à l'abri de toutes ces manifestations pornographiques. Après tout, vous n'habitez pas Québec ou Montréal!

Vous vous dites mêmes peut-être: "en tout cas, chez moi, il ne rentre aucune littérature pornographique. Mon mari et moi n'allons jamais voir ce genre de films". Et c'est avec la conscience tranquille que vous dormez sur vos deux oreilles.



Jacques Jobin

Peut-être bien que chez-vous, la tabagie, le dépanneur, l'épicier ou le cinéma de quartier ne vendent pas de journaux ou ne projette pas de films pornographiques, ce qui m'étonnerait beaucoup. Car il est rare qu'une municipalité, si petite soit-elle, n'ait pas son commerçant de journaux, son petit hôtel ou débit de boisson où spectacles accompagnés de projections ne se fassent pas et cela à deux pas de chez-vous.

Et puis la ville est tout près. Les enfants y vont maintenant chaque jour pour l'école et vous y effectuez votre magasinage et vos sorties de fin de semaine. Il serait peut-être temps d'enlever vos oeillères afin de bien regarder où le loup se cache. Les forêts se sont clairsemées avec les années.

UNE MAISON, UN COIN DE QUARTIER

Le phénomène de la pornographie prend depuis quelques années beaucoup d'ampleur. À cet effet, de nombreuses personnes s'y sont intéressées, entre autres, des groupes de femmes comme l'AFEAS, les Cercles de fermières, la Fédération des femmes du Québec, la Fédération des unions de famille, les Parents secours, pour ne nommer que ceux-là et, bien sûr, le Conseil du statut de la femme.

Protéger les enfants de cette littérature, dénoncer l'utilisation qu'on fait du corps des femmes, voilà les principales actions de ces groupes,

Il n'est pas facile d'attaquer cet empire qui génère chaque année des millions, si ce n'est des milliards de dollars. De plus, la pornographie ne date pas d'hier. Une recherche, effectuée par des étudiantes en troisième année de sociologie à l'Université Laval, démontre que la pornographie s'est développée après la Deuxième Guerre mondiale et qu'elle a connu un essor prodigieux surtout dans les pays développés. Durant les années 70, la montée de sa popularité a été plus fulgurante encore, à mesure que les femmes y allaient de leur revendications.

Compte-tenu que cela fait maintenant partie de nos moeurs, notre niveau de tolérance est assez élevé et varie nécessairement d'un individu à l'autre. Mais il existerait des critères très sévères qui permettrait de dire avec ex-

actitude ce qui est d'ordre erotique et d'ordre pornographique

Paroie sapide versus érotisme

Car voilà le hic! Le tout est si savoureusement mélangé qu'on a peine à distinguer nettement ce qui peut-être pornographique ou erotique. De plus, les pornocrates ont récupéré le féminisme en nous donnant comme exemples des femmes pleinement libérées de leur corps et très heureuses de le prostituer, d'être bafouées, battues et violées avec le sourire, comme si elles en tiraient un plaisir certain. Les femmes ne marchent pas dans ces histoires. Être battues et violées par un homme qui n'a d'autre objet que d'assurer sa domination ou être rabaissée à l'état animal et se voir obligée d'agir ainsi, il n'y a que des êtres détraqués pour croire à des histoires aussi sordides.

Comment un être humain qui se respecte et qui respecte les autres peut-il se conduire ainsi? Comment peut-on arriver à mépriser avec autant de force des hommes, des femmes et même des enfants et jouir comme acteur et comme spectateur de ce mépris sans qu'une certaine gêne, humiliation, si ce n'est une rage, nous envahissent. Car les femmes comprennent maintenant que le viol, la violence et la pornographie sont intimement liés. Le mépris fait aux femmes soutend ces trois phénomènes et si une société tolère l'expression de ce mépris sous toutes ces formes, imaginez un peu ce qui peut arriver. On sait pertinemment que le taux de criminalité est en hausse continue, le nombre de viols augmente et le nombre de femmes battues s'accroît. La tolérance et l'indifférence risquent à coup sûr de nous mener tout droit vers cet état de choses.

Qu'en dit-on?

Les femmes doivent cesser de parler de la pornographie en vase clos. Elles doivent concerter leurs efforts et sensibiliser les hommes: maris, copains, et groupes masculins afin de les amener à poursuivre des actions communes. Les femmes doivent continuer de questionner la société en général. Elles doivent voir à ce que la législation en ce domaine soit exercée et faire obstruction au cinéma "hard core" (1) qui semble prêt à s'installer dans nos salles de cinéma. Le directeur du Bureau de surveillance du cinéma, M. Guérin, dans une entrevue qu'il accordait à la Presse, disait que les gens au Québec étaient prêts à visionner le "hard core". Seulement, il y a un petit problème à l'horizon, les groupes de femmes s'y opposent.

Comme les changements de mentalité sont longs à se produire, la lutte sera dure. Il faut que chaque femme se

sente directement concernée par la pornographie car l'image de la femme qu'on y projette ne peut laisser aucune femme indifférente car c'est son corps et sa dignité qui sont en jeu.

Il faut aussi mentionner et sensibiliser les utilisateurs et les commerçants de pornographie et faire des pressions auprès de ceux qui nous représentent, que ce soit au municipal, au provincial et au fédéral.

Les femmes ne doivent plus se taire et ne pas lutter contre les hommes, mais avec eux, pour enrayer la montée de la pornographie sous toutes ces formes.

(1) Ce qui est foncièrement outrageant, répugnant pour tous.

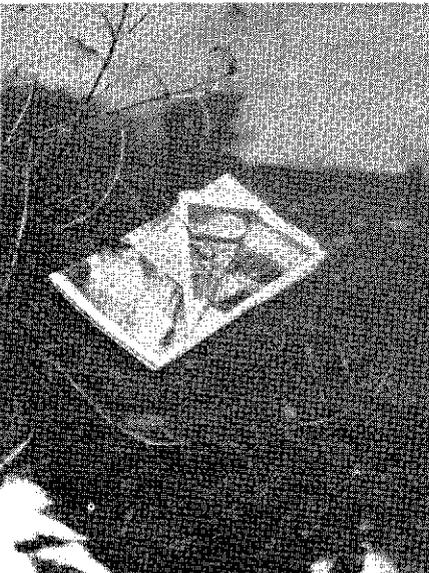
POLLUTION DE L'EAU

En s'attaquant à la pollution de l'eau, comme priorité d'action, l'AFEAS touche à un domaine vaste et complexe où les intervenants sont nombreux et puissants.

L'injection de sept milliards de dollars par le gouvernement provincial dans un programme d'assainissement des cours d'eau municipaux démontre bien l'amplitude du problème. Ainsi, par ce programme, dans quelques années, nous retrouverons l'usage de l'eau potable, de la baignade et de la pêche. Ce sont, directement ou indirectement les citoyens et tous les autres pollueurs qui devront payer la note.

Mais que savons-nous de ce problème? Qui pollue l'eau? Comment est-elle polluée? Comment peut-on l'assainir? Comment peut-on prévenir cet état de chose?

Malheureusement, c'est seulement lorsqu'il devient aigu qu'on prend conscience de l'ampleur de ce phénomène. On ne peut, par exemple, s'empêcher de sursauter, lorsqu'on en-



Jacques Jobin

tend à la radio que l'eau de telle municipalité est impropre à la consommation car un colorant a été déversé dans la rivière à moins que ce ne soit du purin de porc.

Cette inconscience criante peut se manifester partout car nous sommes tous à la fois pollueurs et pollués et ce, à des degrés divers. Mais ça, le savons-nous?

Mener une enquête et établir un diagnostic

Afin de bien connaître la situation dans laquelle se trouve les eaux de sa municipalité, rien de mieux que d'en faire le portrait. Voici quelques questions à poser au maire de sa municipalité ou au secrétaire ainsi qu'à toutes personnes ou groupes du milieu responsables de l'environnement.



Jacques Jobin

Quels sont les agents de pollution chez-vous?

Est-ce un facteur industriel, agricole, commercial, urbain, domestique ou individuel?

Pourquoi et comment se produit cette pollution?

Notre eau est-elle potable?

Par la suite, il serait intéressant d'inventorier les ressources humaines, matérielles et monétaires de sa municipalité qui connaissent ces problèmes et qui sont susceptibles d'agir.

Après avoir dressé ce portrait des agents et facteurs de pollution ainsi que des ressources, vous verrez où sont les failles et où il faut intervenir. Le mieux est de se joindre à un groupe déjà constitué et préoccupé de l'environnement.

Ainsi regroupés, les citoyens ont plus de chance de se faire entendre lors d'audiences publiques ou au moment

de l'adoption de règlements municipaux. Il sera aussi plus facile de trouver et d'appliquer des solutions pour protéger son environnement, prévenir la pollution de l'eau et promouvoir ces mesures auprès des autres membres de la collectivité.

De plus, la loi 69, donne aux citoyens un droit à la qualité de l'environnement. Ainsi, un citoyen peut pour suivre n'importe quelle personne, compagnie ou industrie qui pollue l'environnement.



Jacques Jobin

Se rendre responsable de son environnement

Même si le problème est gigantesque, il vaut toutefois la peine de s'y intéresser et de s'impliquer. Quels que soient les lois et les programmes, ce sont en premier lieu les utilisateurs de cette source de vie qui doivent surveiller leurs intérêts, non seulement les surveiller, mais faire ce qui est humainement possible pour enrayer la pollution à sa source. Car à quoi serviront les sept milliards de dollars pour épurer les eaux si, à l'autre bout, on continue de déverser dans les lacs et les cours d'eau des déchets de toutes sortes. La pollution des eaux est un problème individuel et collectif qui regarde chacun d'entre nous. Il faut donc que chaque citoyen soit conscient de sa responsabilité et des actions qu'il doit entreprendre individuellement et collectivement pour protéger son environnement®

NOMINATION

Mme Carmen Pelletier de la région de Sherbrooke a été nommée PDMJ (personne désignée par le ministère de la Justice) auprès de la Jeunesse.

Bonne chance dans cette nouvelle fonction!

UN COUP D'OEIL SUR LES LOIS EXISTANTES

AU CANADA

Code criminel, article 159 (1)

"Aux fins de la présente loi, est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles et de l'un quelconque ou plusieurs sujets suivants, à savoir: le crime, l'horreur, la cruauté et la violence." D'autres articles du code criminel viennent préciser ce qui peut être obscène au niveau des spectacles, par exemple.

Les projets de loi C-51, C-44 et C-21 proposent de nouvelles modifications au code criminel. Ces projets de loi ne sont pas encore adoptés. Entre autres, le projet de loi C-51, propose une modification à la définition de l'obscénité.

"Une chose ou un objet est réputé obscène lorsque sa caractéristique dominante est l'exploitation indue du sexe, de la violence, du crime, de l'horreur, de la cruauté ou de la dégradation indue de la personne humaine." La dégradation indue de la personne humaine constitue un élément nouveau de la définition.

Concernant la pronographie mettant en cause des enfants, une addition majeure est proposée. La distribution de documents pornographiques mettant en cause des enfants deviendrait un acte criminel spécifique prévoyant les mêmes peines que leur production.

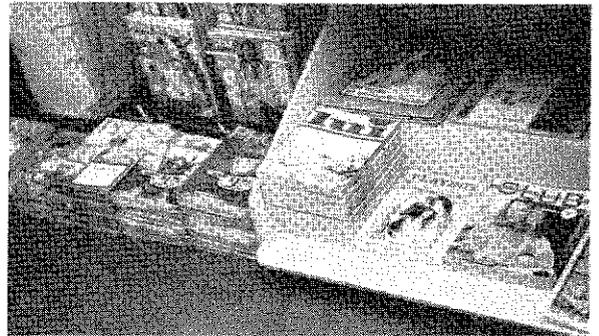
AU QUÉBEC

Le ministère de la Justice, en 1977, émettait de nouvelles directives, divisant en trois catégories les magazines et les films pornographiques.

Première catégorie:

Englobe tout ce que sanctionne l'article 159(8). Sont passibles de poursuite:

- toute publication qui contient des images d'actes sexuels accompagnés de violence (incluant le sadisme, le masochisme et autres actes de même nature).



Jacques Jobin

- toute publication contenant des images de bestialité.
- toute publication contenant des images d'activités sexuelles impliquant des enfants.

Deuxième catégorie:

Concernant le "hard core", c'est-à-dire, tout ce qui est foncièrement outrageant, répugnant pour tous. Les directives sont:

- interdiction de vendre et de rendre accessibles aux mineurs de tels produits;
- les magazines doivent être scellés afin de ne pas pouvoir être feuilletés au comptoir;
- l'étalage ne doit pas être visible au public à l'extérieur de l'établissement.

Troisième catégorie:

Le "soft core", c'est-à-dire, ce qui est acceptable pour une bonne partie de la population (ceci n'est pas très clair). — ces produits ne doivent pas être vendus, ni accessibles au moins de quatorze ans.

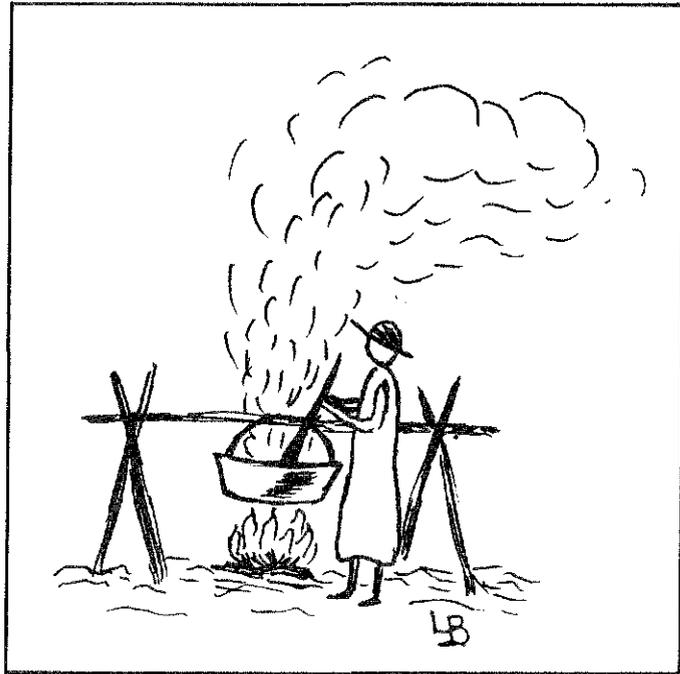
La loi du cinéma a créé un bureau de surveillance qui doit juger des films qui peuvent être projetés sur nos écrans ainsi que des affiches qui les annoncent.

La loi du Tribunal de la Jeunesse et la loi des jeunes délinquants prévoit des sanctions, entre autres, pour des adultes qui entraîneraient un mineur à poser des gestes obscènes ou à consommer du matériel obscène.

Les sex-chops et les bars sont aussi soumis à ces lois fédérales et provinciales en ce qui concerne le matériel dit pornographique qui peut y être consommé. L'entrée des jeunes à un sex-shop, contrairement à celui d'un bar où l'âge requis est 18 ans, est sous juridiction municipale. Ainsi un jeune de 15 à 18 ans pourrait avoir accès à un sex-shop, car seulement le "soft core" est interdit aux moins de 14 ans.

histoire de savon

D'après la légende, les hommes firent connaissance avec le savon vers l'an 1000 avant Jésus-Christ. Les Romains d'alors, sacrifiaient des animaux à leurs dieux. Sur des autels situés au sommet d'une colline, ils brûlaient les dits animaux pour amadouer les dieux. La graisse des animaux sacrifiés s'accumulait sur les autels et se mélangeait aux cendres. La pluie transportait le produit ainsi formé jusqu'aux rives du Tibac où les femmes faisaient leur lessive. Elles découvrirent ainsi qu'en frottant leur linge dans cette eau, celui-ci devenait propre plus vite et avec moins d'effort. Le village de SAPO, où se déroula cet événement, donna son nom au nouveau produit que l'on nomma SAVON.



Par Monique Bouchard

Beaucoup plus tard, le savon fut produit industriellement. Ainsi, dans les ruines de Pompei, on trouve dans une boutique, une grande quantité de savon fabriqué par un artisan.

En Espagne, dans la province de Castille, dès l'an 600, on fabriquait des produits de beauté et du savon à partir d'huile d'olive. En Italie, une importante industrie naquit à Savone et à Venise; on produisait des savons de grande réputation.

Cependant, l'usage du savon régresa au début du Moyen-Age. En effet, à ce moment, seule la propreté de l'âme était considérée comme une vertu. Mais, au siècle dernier, le biologiste français Louis Pasteur établit l'influence du manque d'hygiène sur les infections microbiennes. De ce fait, la propreté redevint à la mode et on fabriqua du savon en grande quantité.

Fabrication du savon

Ici, au Québec, avant que l'industrie ne commence à produire le savon, et même après, la confection du savon se faisait artisanalement à la maison. Tôt, à l'automne, la mère de famille commençait à accumuler les résidus de graisses domestiques. À la campagne,

on "faisait boucherie" en abattant les animaux qui nous fourniraient la viande nécessaire pour "passer l'hiver". On en profitait alors pour récupérer le plus de gras possible, même celui des abats, pour la fabrication du savon. À cette époque, rien ne se perdait par souci d'économie.

Dès que les beaux jours du printemps revenaient, on allumait un bon feu dehors, au-dessus duquel on suspendait le grand chaudron de fonte que l'on faisait tenir à l'aide de perches. Chez moi, près de la maison, il y avait un hangar dans lequel ma mère suspendait un immense chaudron de fonte noire, dans lequel elle avait déposé les matières grasses, récupérées au cours de l'hiver. On y faisait bouillir le gras avec de l'eau et du "caustique". Lorsque le tout était dissous, on ajoutait du sel pour que le gras se sépare des résidus et du caustique. Le lendemain, on coupait le suif en morceaux et on le refaisait bouillir avec de l'eau, de l'alcali de soude caustique et de gros morceaux d'arcanson (colophane) ou résine qui produisait un savon beaucoup plus mousseux et de belle couleur dorée. Tout en brassant avec la grande "palette" de bois, on ajoutait le sel. Le lendemain, on pouvait déjà couper

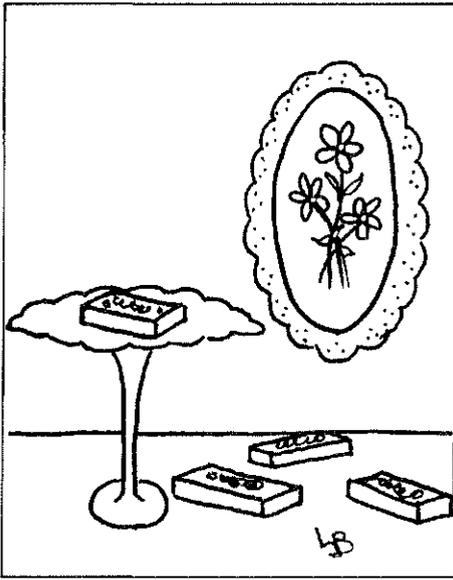
notre savon en morceaux. Mais on attendait quelques semaines avant de l'utiliser; plus on laissait vieillir le savon, plus il était durable.

Les gens qui ont eu le plaisir de fabriquer leur savon de cette manière se souviennent sans doute de la bonne odeur qui se dégageait alors du grand chaudron, odeur qui se mêlait aux parfums dont la nature nous gratifie à cette époque de l'année.

Aujourd'hui, l'économie n'est pas à négliger, mais l'intérêt principal de la fabrication domestique du savon réside dans le fait qu'on peut choisir soi-même les composantes de son savon. Ainsi, avec de la lessive "Gillst", vous pouvez préparer un excellent savon de ménage, à l'aide des graisses et huiles de rebut de la cuisine (nocifs dans l'alimentation et source de pollution). Selon la recette, une petite boîte (269 gr) de lessive donnera de 7 (3,2 kg) à 15 livres (6,5 kg) de savon. Si vous manquez de matières grasses de rebut, vous pouvez acheter, à un coût très minime, du gras de boeuf, de mouton ou de porc. Votre savon-maison vous permettra de grandes économies notamment au chapitre des comptes de nettoyage •

SAVON FAIT MAISON

Par Monique Bouchard



RECETTE DE BASE

Fournitures

- cuillère de bois;
- fouet à oeufs ou batteur électrique;
- casserole à fond épais (pas d'aluminium);
- gants de caoutchouc;
- 2 terrines (pas d'aluminium);
- 1/2 tasse d'eau froide;
- 2 c. à soupe combles de soude caustique;
- 1 tasse de suif fondu bien pur (il faut que le suif employé pour fondre soit exempt de toute trace de sang ou de décoloration);
- 1 pot de plastique ou de bois qui peut servir de moule.

Préparation

Passez le suif fondu à travers un tamis et versez dans une terrine.

Dans une 2^e terrine, versez l'eau froide et la soude caustique. Mélangez avec la cuillère de bois. La soude se dissout au contact de l'eau et devient très chaude. Laissez refroidir. Lorsque les terrines sont tièdes (vérifiez en touchant l'extérieur des récipients), versez le suif, en le faisant couler dans l'eau de soude. Battez lentement avec un batteur. Le mélange brillant et fluide du début deviendra vite opaque et plus épais.

Versez rapidement dans le moule et laissez refroidir jusqu'au lendemain. Démoulez et coupez de différentes formes.

Faites sécher le savon à l'air ambiant et allouer deux semaines avant de l'utiliser. Plus le savon repose, meilleur il est; il s'améliore avec l'âge.

VARIANTES

À partir de la recette de base, vous pouvez faire plusieurs sortes de savon.

SAVON PARFUMÉ: ajoutez 12 à 18 gouttes d'huile ou d'essences à partir d'herbes, de fleurs, de fruits ou tout simplement quelques gouttes de votre parfum habituel. Le parfum s'ajoute lorsque le suif et le caustique sont mélangés.

SAVON COLORÉ: ajoutez quelques gouttes de colorant végétal.

SAVON DE MIEL: versez dans une tasse, 1 c. à soupe d'huile d'olive, 1 c. à soupe d'huile de carthame et 1 c. à soupe de miel. Complétez de suif fondu et versez le tout dans la soude caustique en solution.

SAVON AU CONCOMBRE: à la préparation, on peut ajouter quelques gouttes de colorant vert. Mettez dans une tasse 1 c. à soupe d'huile d'olive, 1 c. à soupe d'huile de carthame et 1/2 c. à soupe de pulpe de concombre. Ajoutez au suif fondu et mélangez à la soude caustique en solution.

SAVON AUX HERBES: versez dans une tasse 1 c. à soupe d'huile d'olive, 1 c. à soupe d'huile d'arachide, 2 ou 3 gouttes d'extrait végétal de votre choix. Complétez avec le suif fondu et ajoutez le tout à la soude caustique en solution.

RECETTE DE SAVON À L'EAU FROIDE

Fourniture

- 1 tasse de graisse propre;
- 1 boîte de lessive;
- 2 on. de lanoline pure;
- 3 on. de glycérine;
- 4 c. à thé d'huile essentielle (en vente chez les naturalistes);
- 1/3 tasse de sucre;
- 1/2 tasse d'ammoniaque;
- 1 1/2 tasse de borax
- 5 tasses d'eau

Préparation

Verser 4 tasses d'eau dans un grand chaudron de fonte. Ajouter la boîte de lessive et remuer jusqu'à dissolution. Dissoudre le sucre et le borax dans une autre tasse d'eau et ajoutez au mélange dans le chaudron. Ajoutez l'ammoniaque en brassant jusqu'à ce que le mélange commence à refroidir. Ajouter la lanoline à la graisse chaude et verser dans le chaudron en remuant très bien. Versez dans un contenant tapissé de papier ciré ou de coton. Couper une fois refroidi.

Conseils

- Pour faire du savon en poudre avec du savon qui a durci, passez-le dans le hache-légumes avec le cône le plus petit.

— Vos tablettes de savon ne sont jamais tout à fait finies. Ramassez les restes et placez-les dans un coton fromage. Trempez dans l'eau chaude et, en pressant votre sac de coton, vous formez un nouveau morceau de savon.

— Les gens qui aiment faire du transfert d'image peuvent exercer leur talent sur des pains de savon de toilette. Cela est bien joli et très décoratif pour la salle de bain.

La deuxième vie de vos savons

C'est communément ce qu'on appelle un vieux truc de nos grands-mères: il s'agit d'acheter les savons de toilette trois (3) mois à l'avance, de les débiller et de les laisser sécher à l'air libre. Ce traitement les durcit suffisamment pour qu'ils résistent beaucoup mieux à l'usage.

Les résultats sont clairs et nets: vous laverez pratiquement deux fois plus de mains avec le même dollar investi en savon.

Important

Se rappeler que dans la fabrication du savon, le suif et la soude caustique doivent être mélangés en proportions exactes.

Il faut faire fondre le suif la veille du jour où l'on doit faire son savon, afin de le purifier de toute trace de sang ou de décoloration. On ne saurait obtenir du bon savon avec des liquides sales, des graisses rances ou de la lessive inférieure. Pour conserver les gras que vous accumulez, déposez-les au réfrigérateur dans un contenant vide de jus de fruits de 48 onces. Cette quantité correspond exactement à la quantité de soude caustique qui transformera ce gras en savon.

Versez toujours la lessive dissoute dans la graisse (et non la graisse dans la lessive).

La soude caustique est beaucoup plus dangereuse à l'état solide qu'à l'état liquide. Un soupçon sur la main se mélange à la sueur et provoque une brûlure profonde et douloureuse. En cas de contact avec la peau, lavez-vous à l'eau froide et rincez avec du vinaigre ou du jus de citron.

Certaines huiles végétales (olive, noix de coco, etc...) s'emploient parfois avec du suif ou du lard.

La graisse de volaille doit être utilisée avec d'autres graisses sans quoi elle donne du savon mou et spongieux.

Veillez à protéger votre surface de travail avec du papier journal.

Vous pouvez vous procurer de la soude caustique dans les épiceries.

Conclusion

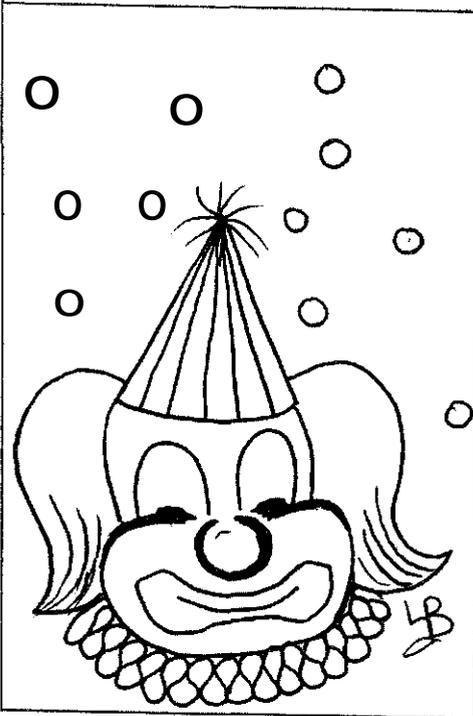
À une époque où la qualité de l'environnement nous préoccupe de plus en plus, notons que la fabrication du savon-maison est une excellente façon de recycler les graisses non comestibles qui sont source de pollution. En transformant ces gras, nous obtenons un savon "à notre goût", (couleur, arôme, forme, etc...) et dont les ingrédients nous sont connus.

Tout cela s'ajoute au plaisir de la fabrication artisanale et à la joie de revivre une activité jadis bien populaire dans nos familles québécoises.

Sur ce, bonne chance et bon savon!

Amusons-nous

Vos enfants auront un plaisir fou à fabriquer le "maquillage à gogo" avec des flocons de savon.



Dans un bol, versez 2 c. à soupe d'eau chaude. Remplir le reste du bol avec des flocons de savon. Bien mélanger et former une pâte. Diviser cette pâte en 4 parties égales. À chaque partie, ajouter 20 à 30 gouttes de colorant végétal, (rouge, vert, jaune, bleu). Bien faire pénétrer la couleur dans le savon. Pétrir cette pâte à la main pour faire disparaître tous les grumeaux blancs. Ne pas se frotter les yeux: ça pique. À chaque pâte, donner la forme de bâtonnet. Laisser sécher une nuit. Mouiller le bout du bâtonnet et barbouiller la figure comme on le désire. On enlève ce maquillage avec de l'eau chaude»

IL N'EST PAS BON QUE L'HOMME SOIT SEUL

ALORS, DIEU CREA LA FEMME...

Par Gilberts Girard

Quand Il jette un oeil sur le Québec, qu'il voit à l'oeuvre les femmes de l'AFEAS, le Créateur doit se féliciter d'avoir eu la bonne idée de donner à l'homme, une compagne. Que ce soit à Shawinigan, Sherbrooke, Baie-Comeau, Rouyn ou Rimouski, en passant par Québec jusqu'à Chicoutimi, il s'en abat du travail! C'est à faire rougir plus d'un homme qui n'est pas encore entré dans la ronde pour lutter contre la pornographie et la pollution des eaux, deux sujets à la mode actuellement.

À la mode, me direz-vous? Oui, c'est le moment ou jamais de rassembler nos énergies afin de remédier à la situation qui prévaut dans nos milieux si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en début d'année.

J'ai survolé la province par le biais des rapports et j'y ai trouvé une grande sensibilisation des membres; des visites aux dépanneurs, aux conseils municipaux, des lettres aux députés et aux ministres, des protestations face à certains programmes de télé, des démarches auprès des policiers, des rencontres d'organismes masculins, des visites aux usines d'épuration et de filtration, de la coopération avec les comités d'Environnement, de la surveillance, du harcèlement même à certains endroits, des pétitions ont circulé et des plaintes ont été adressées aux autorités.

À la région de Québec, dans le but de rejoindre les étudiants, un cercle a porté le dossier aux professeurs de sciences de son école; en Mauricie et sur la Côte-Nord une étroite collaboration s'est établie avec la Sûreté du Québec; dans Nicolet, on a empêché l'émission d'un deuxième permis de danse et de spectacles dans une

municipalité qui en comptait déjà un; dans Mont-Laurier un projet intitulé "Lutte contre la pornographie" a été réalisé; de nombreux membres des cercles du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais ont participé aux quatre colloques sur la Conservation des Eaux, tenus à l'automne.

À Forestville, Aima, Granby, St-Hyacinthe, Chambly et Rouyn, on met l'accent sur l'assainissement des eaux alors qu'à Dolbeau, Sorel, Shawinigan, Nicolet et Sherbrooke, on regroupe les forces pour combattre la porno. Partout, il se fait du beau travail et si quelques cercles ont oublié de faire parvenir de leurs nouvelles, c'est sans doute qu'ils ont reporté à plus tard le plaisir de faire connaître leurs réalisations. Je dois aussi vous dire que les rivières Yamaska et Richelieu, de même que le lac Kiwanis, en Abitibi, sont surveillés de près. Plusieurs autres cours d'eau, qui ont à souffrir de pollution, attendent encore qu'on s'occupe d'eux. Avis aux intéressées: l'année n'est pas finie et le printemps peut s'avérer propice à certaines actions.

Décembre a été l'occasion pour un rapport d'étape; avril nous permet de faire le point, mais c'est toute l'année et plusieurs autres années encore qu'il faudrait consacrer à ces causes, qu'on a trop longtemps négligées en fermant les yeux. Nous nous sommes attaquées à des adversaires de taille que nous aurons à l'usure si nous possédons le courage et la détermination nécessaires. Il est sans doute utopique de penser voir disparaître complètement ces fléaux. S'ils diminuent, ce sera autant de motifs de nous réjouir et de nous féliciter d'avoir entrepris les démarches. Les gouttes d'eau forment l'océan et il ne faut jamais désespérer de voir nos efforts couronnés de succès. Que chacune d'entre nous s'efforce de saisir toutes les occasions, pour grossir les rangs de nos effectifs et ajouter aux énergies déployées. Ayons l'oeil ouvert et le "bon"... Restons attentives à ce qui se passe dans notre milieu, de sorte que tous les coins soient couverts à la fois et que rien ne nous échappe»

andrée

Par Eliane Pelletier

Par la douleur, se brise la coquille qui enveloppe votre entendement.

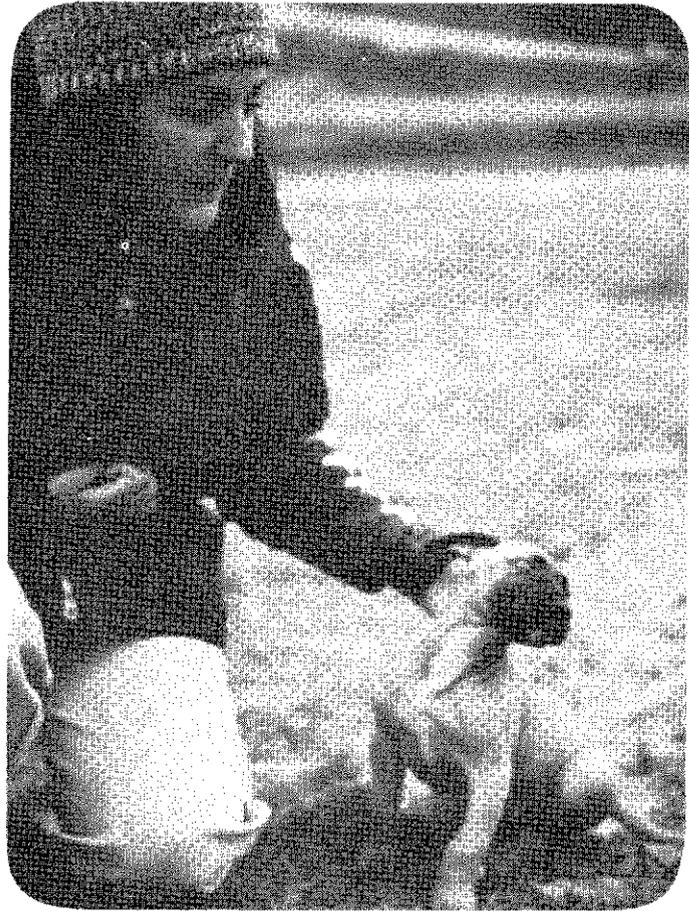
Le Prophète, Khalil Gibran

À St-Paul de Chester, dans ce pays extraordinairement beau des Bois-Francs, Andrée Bélanger exploite, avec Robert, la Pisciculture d'Arthabaska. Dans le rang du Petit 7, sa maison est située au creux d'une petite vallée drainée par un ruisseau venu des montagnes toutes proches. De part et d'autre de ce ruisseau se trouvent les viviers et les bassins où sont élevées les truites mouchetées et les truites arc-en-ciel qu'on peut pêcher tout au cours de l'année.

La quarantaine à peine entamée, frêle, l'air un peu timide, Andrée m'a accueillie chez-elle, avec la simplicité qui lui est coutumière. Après une visite aux longs bassins où grouillent les alevins presque transparents, nous nous sommes assises. Et ayant comme témoin Mélie, la chienne grand danois, Andrée s'est racontée.

— Ma vie n'a pas toujours été facile. À vingt ans, à la suite d'un mariage raté, je me suis retrouvée sans ressources, sans métier, ayant trois enfants à ma charge, trois enfants dont les âges s'échelonnaient entre quelques mois et trois ans. Tant bien que mal, j'ai essayé de gagner ma vie: j'ai été chanteuse-serveuse dans un restaurant, ensuite j'ai fait de la copie pour un greffier puis étant sans travail, j'ai suivi des cours pour devenir coiffeuse. À cette époque, je cherchais désespérément à me trouver un emploi. Est-ce que j'étais plus fatiguée, est-ce que j'étais stressée et nerveuse? Je ne sais pas. Toujours est-il, qu'un matin, je me suis réveillée brusquement, à 5 heures, la jambe et le bras engourdis. J'ai cru m'être mal couchée puis j'ai senti, sur le côté droit de mon visage, le même picotement. Quand j'ai voulu me lever, j'ai réalisé que mon bras et ma jambe refusaient de bouger, j'étais paralysée. Je me suis traînée au téléphone pour appeler à l'aide et, prise de panique, j'ai constaté que je ne savais plus me servir de cet appareil et que je n'étais plus capable de parler.

À l'hôpital, on m'a dit que j'avais fait une hémorragie cérébrale. On m'a soignée. Je me suis rééduquée. Mon visage a assez vite perdu sa fixité. Puis j'ai été capable de dire des mots et des phrases.



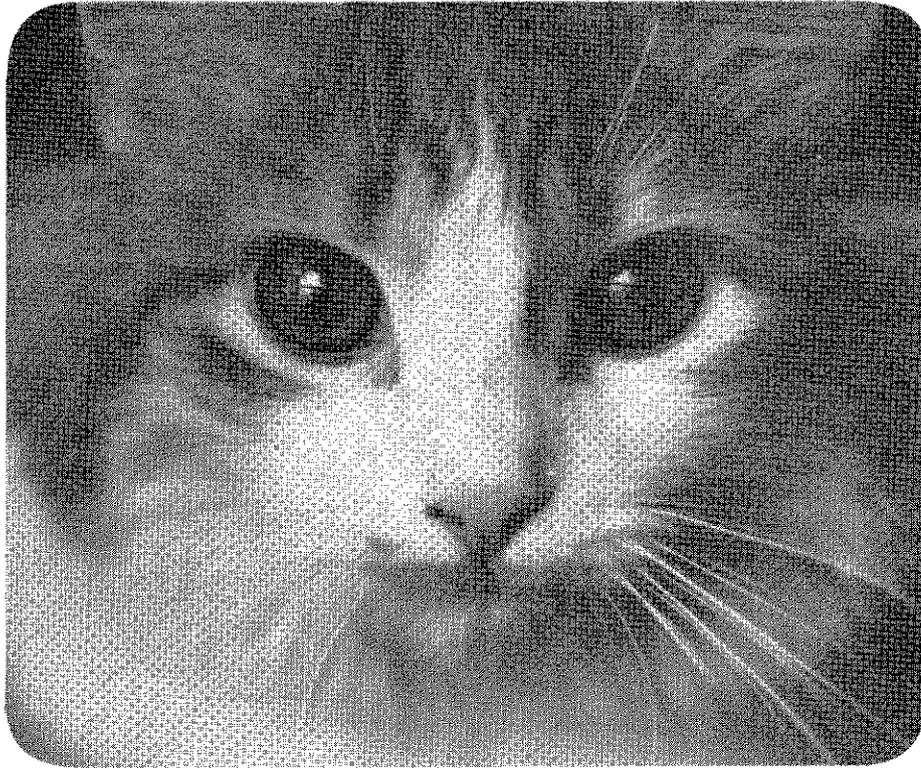
Ma voix et ma façon de parler étaient changées mais petit à petit, j'ai réappris à parler. Pour mon bras et ma jambe, il a fallu de longs mois d'exercice. La jambe a bien voulu se remettre suffisamment pour que je puisse marcher mais le bras est toujours paralysé et les doigts restent continuellement recroquevillés. Je suis droitrière. Pour utiliser mon bras gauche, il m'a fallu aller en ergothérapie où on m'a montré à travailler d'une seule main, où on m'a appris à écrire... Cette période a été difficile. Un détail qui semble sans importance: manger de la soupe de la main gauche, c'est un défi!

Quand j'ai pu reprendre une vie normale, je me suis inscrite au Centre de la Main-d'Oeuvre et j'ai complété mes études jusqu'en 12e année, à l'éducation des adultes. Puis, j'ai suivi un cours en administration au C.E.G.E.P. Je cherchais quelque chose qui me permette de gagner ma vie et qui soit à l'extérieur de la ville. Par hasard, j'ai vu dans le journal l'annonce de la vente de cette petite pisciculture. En juin, je suis venue voir et je suis tombée en amour avec le pays si bien qu'en juillet, j'étais installée.

Ici, à St-Paul, je me suis sentie acceptée, accueillie, adoptée. Dès septembre, les femmes n'ont amenée à l'AFEAS. J'ai trouvé là un groupe sérieux et intéressant. J'ai travaillé au bloc, j'ai été présidente du cercle et

même directrice de secteur. Et j'ai noué de bonnes amitiés; c'est important!

Je travaille et je vis normalement. Je fais partie de l'association des pisciculteurs, je suis au conseil d'administration de la coopérative. Être handicapé, c'est souvent dans sa tête ou dans la tête des autres; il m'arrive de me surprendre à boiter quand je sens de la pitié autour de moi. Même au plus profond de mon malheur, j'ai toujours refusé de me laisser abattre, peut-être parce que c'est dans ma nature de m'agripper, mais je pense que c'est parce que j'ai la foi. Je ne suis peut-être pas ce qu'il est convenu d'appeler "une bonne catholique" mais je suis profondément croyante. Chercher Dieu, pour moi, c'est essentiel. Dieu est bonté, justice, amour, je ne suis pas inquiète de la vie parce que Dieu est là et que les événements sont ses manifestations. En même temps qu'une épreuve, il nous donne la capacité d'y faire face. Si on se laisse écraser, c'est qu'on n'a pas su utiliser les forces qui sont en dedans de nous, on n'a pas su les découvrir. Mon accident était sûrement un signe pour me ramener aux choses essentielles. Ce grand malheur m'a permis de mûrir, de devenir plus humaine, plus attentive aux autres, c'est précieux! Et toujours, j'ai trouvé des amis pour me soutenir, c'est inestimable!



Jacques Jobin

Sachant que l'environnement est une préoccupation de l'AFEAS, j'ose croire que mon témoignage vous intéressera...

une addition qui soustrait

Par Léonne Rousseau*

J'habitais un solarium des Cantons de l'Est avec ma famille et ma mère. Notre paternel ne s'est jamais soucié de sa progéniture et comme dans toutes les bonnes familles, ma mère s'est dévouée et nous a préparées à affronter les problèmes de la vie.

En novembre 1979, ma soeur et moi, nous avons été confiées en adoption: déménagement dans une famille maskoutaine. Tôt, nous avons constaté une amélioration du niveau de vie; chaleur stable, tapis dans toutes les pièces, excellente nourriture et pour comble, une toilette individuelle. Cependant, une seule place était disponible dans ce foyer, nous devons donc subir une épreuve de qualification. D'abord être aimable, adopter un comportement correct et démontrer de bonnes habitudes de propreté. L'évaluation fut de courte durée. Cette victoire me confirmait une situation confortable et permanente. Ma soeur fut transférée chez M. Gus, un jeune travailleur habitant seul et désirant compagnie.

Quoique noire comme une mûre, j'avoue honnêtement que durant un long moment j'ai vécu la vie en rosé. Devenue adulte, on me fit confiance...

Mes sorties étaient généralement orientées vers le golf, situé en arrière de la résidence. J'y faisais mon jogging quotidien et de la marche d'exploration.

Évidemment, un jour, arriva ce qui arrive à la plupart de mes congénères: abus de confiance de la part d'un étranger.

Plus tard, le 24 août, naissance de cinq jumelles. N'allez pas croire qu'on m'a félicitée ou fêtée. Non, on s'est écrié: "ça pas d'allure, cinq, et ce sont toutes des femelles". J'ai eu mal à mon coeur de chatte... et de mère. Fait étrange, le temps et les événements gâtent même les sentiments. Il n'existe pas de mouvement de promotion pour les chattes, même chefs de famille. Toute bouleversée, je compris vite que cette addition allait soustraire à mon prestige.

À mon insu, une petite disparut. Conscient de mon désarroi, on a tenu un conseil de famille au terme duquel décision fut prise de m'allouer une pension alimentaire supérieure quoique provisoire. Une sorte de bien-être, en attendant... quoi? Franchement l'avenir m'inquiète.

Les jumelles profitent, embellissent et gagnent en popularité, au point que parfois je m'interroge à savoir si ma présence n'est pas remise en question.

Heureusement la S.P.C.A. existe, et elle lançait récemment une campagne d'incitation à la limitation des naissances par la stérilisation. Une sorte de planning de nos familles. Vous savez, on détruit chaque année des milliers de petits animaux. Quelle absurdité de naître, juste pour mourir dans une chambre à gaz ou d'une piqûre.

Humains, nous faisons partie de votre environnement, et la prolifération de petits animaux sans foyer est une forme de pollution qui cause aux citoyens et aux municipalités des tracas coûteux. La contraception permanente apparaît comme la solution idéale mettant fin à nos misères.

Meow! J'y pense, si ma griffe me valait une parution dans Femmes d'Ici, peut-être pourrais-je acquitter moi-même le coût de mon opération?

* Léonne Rousseau est la gagnante du 3e prix lors du concours de textes lancé en septembre dernier.



Jacques Join

Plus d'une parmi les femmes engagées à l'AFEAS ont certainement vécu des heures creuses, des périodes de profond questionnement sur leur engagement.

l'afeas... pourquoi donc?

Par Lise Raquette

Pour ma part, je n'échappe pas à cette période où je me demande ce que je fais dans cette "galère" et pourquoi je ne me contente pas d'une petite vie tranquille, avec mon travail à l'extérieur et ma vie familiale. Il y aurait certainement assez pour occuper mes journées.

Habituellement, ces réflexions me viennent après de très intenses activités, alors que je me sens plus fatiguée. Je me permets alors un temps d'arrêt, et je repars...

Je repars parce que j'en ai le goût, je repars parce que je crois en l'AFEAS, en ses buts et objectifs.

Je repars aussi parce que je m'y sens poussée. Poussée par le désir de faire partager aux autres ce que j'ai appris au cours des ans. Poussée par une conscience de plus en plus grande des besoins de la collectivité. Poussée par un "je ne sais quoi" qui me dit que si j'ai certaines possibilités, c'est une chance et je ne peux garder tout cela pour moi, en vase clos.

Si je ne suis pas la seule à me poser des questions, je ne suis également pas la seule à avoir des talents à partager. Chacune de nous, engagée ou non, a des ressources, des capacités, qu'elle peut mettre au profit des autres.

Qu'il s'agisse d'habiletés manuelles ou intellectuelles, d'un vécu riche d'expérience de toutes sortes, personne ne peut s'estimer être "sans ressource".

Ce qui fait la force de l'AFEAS, n'est-ce pas la participation, l'échange, l'implication des membres? Serions-nous à ce point inconscientes de l'apport important de chacune de nous?

Il est temps plus que jamais pour chacune de se demander ce qu'elle apporte aux autres. Ce serait une première prise de conscience. Par la suite, il sera facile de progresser dans cette voie et de développer cette conscience collective qui doit être l'essence d'une association.

Peut-être est-ce une caractéristique de notre société de consommation, mais nous entendons beaucoup plus parler

de ce que nous pouvons recevoir de l'AFEAS que de ce que nous pouvons donner. C'est presque un non sens; en effet, que serait l'AFEAS si tous les membres venaient uniquement chercher quelque chose?

Dans quelques mois, nous vivrons notre premier congrès d'orientation. Nous y déciderons ce que sera l'AFEAS des prochaines années. Ce sera l'affaire de toutes de s'impliquer dans la démarche.

Depuis toujours, le recrutement s'est fait en faisant valoir ce que l'AFEAS apporte, ce qu'on y gagne à être membre. Il y aurait, je crois un autre volet à exploiter: celui du partage de ses ressources avec les autres.

Quelle forme valorisante prendrait le recrutement si chacune de nous suscitait chez l'autre, le goût de partager ses connaissances.

Quel éveil à la connaissance de soi et quel éveil à la solidarité féminine!

L'AFEAS des années '80... pourquoi pas une AFEAS où je donnerai de moi...

consommation

POUR ÊTRE SÛR DU PRODUIT

AUTHENTIQUE DE L'ÉRABLE

Par Marcelle B. Dalpé

Les Québécois sont reconnus pour des gens au geste large lorsqu'il s'agit de s'empiffrer de desserts et de sucreries. Si j'avais à juger ces excès de gourmandises, je crois que mon attitude deviendrait "tout excuse" face à ce produit de chez nous d'une clarté presque limpide et d'un goût si subtil qu'on ne peut le comparer à rien d'autre; je veux parler du sirop d'érable.

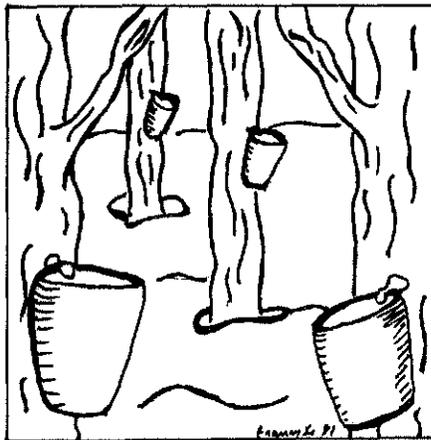
Comment reconnaître l'authenticité de ce produit?

La réglementation au Québec concernant la fabrication et la vente des produits de l'érable est très stricte. Ils doivent être fabriqués entièrement et exclusivement de la sève d'érable. Aucune proportion de sucre d'une autre origine ne doit entrer dans le procédé de transformation. Les producteurs sont tenus d'inscrire sur les étiquettes la dénomination du produit, le nom et l'adresse du producteur ou de l'emballleur, le poids net du contenu et dans le cas du sirop d'érable, la classe du produit. Le mot érable sur l'étiquette est une garantie de l'authenticité du produit puisque légalement, le mot érable ne peut-être utilisé que pour identifier les produits issus de la sève d'érable. Il y a exception pour la tire. Quand il est inscrit sur l'étiquette "tire à l'érable", nous devons comprendre que ce produit est composé d'au moins 75% de sirop d'érable et d'au plus 25% de glucose commercial, et s'il est inscrit "tire d'érable", cela signifie que le produit est à 100% pur.

Choix du sirop d'érable

Les consommatrices doivent penser à l'usage qu'elles veulent en faire. Les catégories AA, A ou B sont des sirops pâles et se mangent nature; plus la couleur est claire plus on reconnaît le goût caractéristique de l'érable. Pour la cuisine, on utilisera les sirops plus foncés. Quant aux sirops de catégorie C ou D, ils sont considérés comme commerciaux, on

les retrouve rarement nature sur le marché de détail.



Où acheter ces produits?

On peut se les procurer à l'épicerie, au marché public, aux kiosques sur le bord des routes, aux cabanes à sucre. Les producteurs sont suivis, ils sont tenus d'offrir le produit dans des contenants neufs n'ayant pas servi à d'autres fins (bouteilles de boisson vides - pots usagés) et étiqueter tel que mentionné plus haut. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas respectée, le risque d'acheter des produits falsifiés est augmenté et d'autre part le consommateur réduit les recours possible en cas de fraude.

On doit donc se méfier des imitations surtout si on achète ces produits aux kiosques le long de la route. Les producteurs sont honnêtes mais si par malheur, on est tombé sur un, moins consciencieux, et qu'on veuille formuler une plainte contre lui, il existe des bureaux de la Direction générale de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture du Québec dans les grandes villes et les inspecteurs qui y travaillent voient à donner suite aux plaintes formulées.

Bon achat suppose attention à l'étiquette.

Réf: Revue Protégez-vous mars 1979.

jeux

RÉPONDEZ VITE

Par Eliane Pelletier

- 1.- Trois minutes: La scène se passe dans le désert. Un oiseau meurt de soif. Voilà qu'il aperçoit une bouteille à demi remplie d'eau! Le malheureux oiseau n'a plus la force de renverser ou de briser la bouteille. De plus, il est trop gros pour passer par le goulot. Que peut-il faire?
- 2.- Deux minutes: Vous avez fait du vin de pissenlit que vous avez entreposé dans un contenant de 8 litres. Vous voulez en donner la moitié à votre voisine qui n'a qu'un contenant de 5 litres et un autre de 3 litres. Comment allez-vous faire?
- 3.- Trente secondes: Le long de la coque d'un navire pend une échelle de corde. Les échelons sont distants de 40 cm et l'échelon du bas se trouve au niveau de la mer. La marée monte de 22 cm à l'heure. Au bout de combien de temps les 4 échelons du bas seront-ils recouverts par l'eau?

Réponses

•apiBiu
B| anb sdiuai aiuaau ua }U8juoiu uo|au,oa,|ia neejeq a|JBO 'sjeujen -•£

voire voisine.
jnod sa4|| ç sa| a|osj U00BJ. auao ap zaAB snoA (S8J1U £ ap m|jao ;a sa|ij) g ap m|ao) 'sjunai sjuajdpaj 2 sa| SUBQ 'sa|ij| £ ap IUBuajuoo a| ajmsua zassndiusj sno^ 'g ap m|80 suep £ ap m|9o ap aj;:i a| zasjaA sno^ 'g ap m|jao suep sai|| g ap m|jao aimsua zapJA sno^ 'sæs. £ ap juBuaiuoo a| suep æt|re | ouop aisaj snoA || 'sa|:ij g ap m|jao J|jdiuaj ap zaAaipe sno^ 'sa|ijji £ ap IUBuajuoo a| nssAnou ap zassjidiuaj snoA 'smd •g ap m|jao suep ajmsua ZBSJBA a| sno^ -s8Ji| £ 9P JUBuajuoo a| j|jduaj jed zaouaujuoo sno^ -•£

•ajjoq B-unod |i ;a neaj ap neanu a| jaiuiou JUOJB aiqBS ap su|Bj6 xns jueinofB,s 8|qes ap SUJJB sai 'anjamoq B| suBp 8|qBS ap sujJB sap jassil6 'oaq uos OSAB 'BJAap nBas|O,-| -•(,

aller-retour

Par Louis Picard-Pilon

CERCLES

Saint-Joseph de Granby

Dans le cadre de la priorité d'action sur la pollution, les membres du cercle Saint-Joseph de Granby ont contacté les jeunes gens qui ont bâti le dossier sur la pollution de la Yamaska. Les membres se sentaient concernées par ce sujet et elles ont décidé d'appuyer le groupe de chercheurs et d'aider à continuer le travail déjà commencé.

Merci à notre informatrice, Cécile Morin.

Limoilou

Deux groupes de dix-huit membres du cercle de Limoilou ont entrepris cette année un cours en relations humaines. Elles ont profité d'un cours offert par la commission scolaire et préparé pour les femmes de 45 ans et plus. Les femmes trouvent l'expérience très enrichissante. Les relations humaines vécues au cercle deviennent plus intéressantes et plus faciles.

Merci à Fernande Vézina-Mainguy qui nous a fait part de son enthousiasme.

Chambord

Dans le prolongement de notre recherche sur l'histoire des femmes du milieu, les membres du cercle de Chambord ont présenté à la population le second volume "Des Femmes aussi...", en présence de l'éditeur et de Madame Jacqueline Demers du CCSF. On a profité de l'occasion pour souligner le travail de trois femmes qui se sont illustrées dans des domaines divers: un écrivain, une fondatrice de caisse populaire et une sage-femme. Le lancement fut un succès et grâce à cette manifestation, des femmes sont passées de la petite à la grande histoire.

Merci à Irma Gagnon qui nous a raconté l'événement.

Saint-Isidore de Laprairie.

Lors de l'étude sur la violence, en octobre dernier, les femmes du cercle Saint-Isidore ont fait porter leur attention sur le viol, phénomène en progression dans notre société. Suite à leur réflexion, elles ont décidé de mener une action concrète pour sensibiliser la population. Un texte sur le viol a été préparé et lu aux messes dominicales. À la sortie des messes, on a recueilli les signatures des paroissiens présents, hommes et femmes. Une lettre a ensuite été envoyée au ministre fédéral de la justice pour appuyer le projet d'amendement de la loi sur le viol. On y a joint les signatures recueillies. Un communiqué a enfin paru dans le journal local.

Merci à Yolande Clark qui nous a informées.

RÉGIONS

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

La Région bénéficie, depuis janvier 81, d'une émission mensuelle d'une demi-heure. Simone Coulombe, responsable de l'information, y fait connaître l'AFEAS par ses buts, ses études, ses priorités et ses actions. La responsable régionale de l'éducation, Dolores Cimon, a invité tous les cercles à appuyer par des lettres de protestations les démarches faites par le cercle de Saint-Yves, concernant les annonces télévisées d'émissions jugées violentes.

Soyons Unies, janvier 1981.

Nicolet

Dans la Région de Nicolet, la lutte à la pornographie vise maintenant à sensibiliser les hommes. Le comité régional d'action sociale propose aux responsables des cercles de contacter les présidents des associations masculines locales pour leur faire prendre conscience des faits, les informer des actions entreprises par l'AFEAS et leur demander leur collaboration. Cette démarche auprès des groupes masculins peut être effectuée par lettre ou par un exposé fait par une représentante de l'AFEAS à une de leurs réunions et couvrant les points mentionnés plus haut.

L'Étincelle, janvier 81.

Richelieu-Yamaska

En décembre dernier, la Région Richelieu-Yamaska a organisé une journée sur l'alimentation avec la participation d'une diététiste et conseillère en alimentation. Cette rencontre avait pour but d'aider les responsables des cercles dans la préparation de l'étude sur les habitudes d'achat en alimentation du point de vue de l'économie et de la consommation. Malgré un nombre restreint de participantes, à cause d'une tempête de neige, la journée a été vivement appréciée par toutes celles qui ont pu s'y rendre.

La Source, janv. 81.

Saint-Jean

Suite à un vœu exprimé à l'assemblée générale de la Région de Saint-Jean, la responsable d'action sociale régionale, Louise Lavoie, a organisé, en février dernier, deux rencontres d'information sur la loi 89. Grâce à la collaboration du "Collectif d'Animation et d'Information Juridique", les personnes présentes ont pu se renseigner sur les réformes apportées au code civil, chapitre de la famille.

Le Lien, 16 janvier 1981.

La Mauricie

Toujours soucieuse de la formation de ses membres, La Région de la Mauricie a donné, l'automne dernier, neuf sessions pour aider à mieux comprendre le fonctionnement du Bloc-Éducation. Ces sessions ont remporté un franc succès car 700 membres y ont participé.

L'Élan, novembre 1980.

Par Lise Houle

ASSOCIATION

Mémoire Commission Jean

Mesdames Christiane Gagné (présidente) et Azilda Marchand (rédactrice du mémoire), assistées de Mme Marie-Ange Sylvestre, toutes trois membres du comité ad hoc de la Commission Jean, ont présenté le 11 février dernier un mémoire à la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes. La présentation de ce mémoire a été précédée d'une conférence de presse qui s'est déroulée le 4 février au secrétariat général. Une dizaine de journalistes de la presse écrite et électronique étaient présents.

Mémoire sur les perspectives d'emploi pour les années 80

Le 3 février, Mesdames Christiane Gagné (présidente), Lucille Bellemare et Ginette Gagnon (vice-présidentes) ont présenté devant un groupe de travail, un mémoire sur les perspectives d'emploi dans les domaines où l'Aféas juge qu'il y a des possibilités d'emploi. Les champs couverts dans ce mémoire sont surtout d'ordre social. Les secteurs de l'environnement et de l'industrie agro-alimentaire y sont aussi touchés.

Mémoire sur le recyclage

Lors des journées de concertation des 13, 14 et 15 février sur la récupération et le recyclage, tenues à Montréal, Louise Joly (conseillère) assistée de Yvonne Duchêne de la région du Saguenay Lac-St-Jean - C.C. ont présenté un mémoire résumant les recommandations adoptées par l'Aféas en 1974 et 1975. Notons que la région ci-haut mentionnée a accompli un énorme travail dans le domaine du recyclage.

Front commun sur la publicité du service de perception des pensions alimentaires.

Devant la publicité incorrecte du ministère de la Justice au sujet de la loi 183 (Loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires) concernant les dispositions qui s'appliquent aux bénéficiaires d'aide sociale, un front commun composé de plusieurs organismes s'est formé à la fin de janvier. Devant cet état de fait, le Front commun, dont l'Aféas fait partie, a demandé aux ministères de la Justice et des Affaires sociales des explications. Nous avons reçu, le 17 février dernier, un communiqué du ministère de la Justice disant qu'il regrettait que l'information jointe aux chèques d'aide sociale ait pu susciter des interrogations auprès de la population car tel n'était pas leur intention. Nous attendons toujours les corrections qui s'imposent dans leur publicité.

Front commun sur les coupures budgétaires annoncées dans le budget provincial.

Devant les coupures annoncées par le ministère des Finances, M. Parizeau, un Front commun composé d'une quinzaine d'organismes préoccupés par cette question s'est formé au début de mars. Les membres du Front commun ont organisé une conférence de presse, rencontré la Commission Jean et le ministre de l'Éducation, M. Laurin. Ces rencontres avaient pour but de demander au gouvernement de respecter le mandat de la Commission Jean et de reporter toute décision concernant la politique québécoise d'éducation des adultes jusqu'au moment où un véritable débat public aura permis à la population de faire valoir ses besoins. Le Front commun demande aussi que le gouvernement ne mette pas en cause les ressources existantes et n'empêche pas le développement normal de l'éducation des adultes par des décisions budgétaires ou autres. Le budget provincial du 10 mars nous démontrera le résultat de nos pressions.

Code criminel

Suite aux modifications qu'entend apporter le ministre de la Justice fédérale, M. Jean Chrétien, nous avons fait parvenir au ministre nos recommandations touchant particulièrement le viol et de la tentative de viol.

Partie de l'Union nationale

Lors de sa journée d'orientation, tenue à Montréal le 7 février dernier, l'Union nationale a demandé à l'Aféas de déléguer une représentante pour donner un exposé dans un atelier concernant "les femmes dans la société québécoise". Louise Joly, conseillère, a participé à cette rencontre.